Envoyé en préfecture le 11/07/2023
Reçu en préfecture le 11/07/2023
Publié le
ID : 049-214902116-20230705-02_05_07_2023-DE

Département de Maine et Loire
Arrondissement de CHOLET
Commune de **MONTILLIERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juillet 2023

Convocation du 28 juin 2023.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Conseillers présents : 11

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet à 19 heures 45 minutes le conseil municipal de Montilliers, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Philippe BERNARD, Maire.
Etaient présents : MM. Agnès BOISSON 1er adjoint, Marie-Geneviève BOISSINOT 3ème adjoint, Dominique MARTIN 4ème adjoint, Laurent BOSSOREIL, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Edith GOUJON, Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.
Absent : Mr Thierry CHAUVIGNÉ 2ème adjoint, excusé, donne son pouvoir à Mme Marie-Geneviève BOISSINOT 3ème adjoint
Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER

02 – PRISE EN CHARGE FACTURATION DE LA CONSOMMATION D'EAU - IMMEUBLE ALIMENTATION

Le magasin d'alimentation Proxi, géré par Mme LAMBERT Sophie, locataire de l'immeuble communal situé 3 Place du Comte Hector, a reçu une facture du 19 mai 2023 de Véolia Eau de Cholet, référence 06 188 211 0007301 d'un montant de 353,23 € qui révèle une surconsommation due à une fuite sur le réseau dans la partie du local communal.
Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre en charge la partie consommation qui s'élève à 319, 43 €, la partie abonnement reste à la charge du Mme Lambert Sophie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de prendre en charge la partie consommation d'eau s'élevant à 319,43 € de la facture du 19 mai 2023 de Véolia Eau de Cholet, référencée 06 188 211 0007301 adressée à Mme LAMBERT Sophie.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres soussignés du Conseil Municipal

Suivant les signatures
Pour copie conforme
Montilliers le 06 juillet 2023
Le Maire,

Pour Ordre l'Adjoint
Marie-Geneviève BOISSINOT

MAIRIE DE MONTILLIERS (M.-&-L.)